



# HEBERGEMENT EVENEMENTIEL 2024

Vieilles Charrues : 11, 12, 13, 14 juillet

Motocultur Festival : 15, 16, 17, 18 août

## Questionnaire hébergeurs



- Vous êtes hébergeur professionnel (inscrit dans une démarche touristique, à un office de tourisme et/ou à un label qualifiant)  
Et vous proposez
  - Chambres d'hôtes
  - Gîte.s
  - Camping
  - Insolite
  - hébergement de groupe
  - Autre (précisez) :
  
- Vous êtes hébergeur occasionnel (non inscrit dans une démarche touristique...)  
Et vous proposez
  - Chambres chez l'habitant
  - Maison/Appartement
  - Camping (terrain, jardin)
  - Insolite
  - hébergement de groupe
  - Emplacements camping-car
  - Autre (précisez) :

**Vous souhaitez proposer votre/vos hébergement.s pour**

- Le Festival des Vieilles Charrues
- Le Motocultur Festival

*Vous pouvez vous inscrire pour les deux, cela vous permettra d'être présent sur les 2 parties de la base de données. Si vous êtes complet pour l'un d'eux, vous pourrez le signaler plus bas.*

**Votre nom :**

**Adresse de l'hébergement :**

**Contacts :**

**N° de téléphone**

**Adresse mail**

**Adresse postale (si vous n'avez pas de mail)**

**Site web spécifique à l'hébergement**

**Ou réseau social spécifique à l'hébergement**

**Distance du festival (si vous ne la connaissez pas, nous l'indiquerons ultérieurement)**

**Descriptifs :**

*pour les pros, si le descriptif est visible sur un site internet, merci de l'indiquer, (cela vous évitera de remplir cette partie), mais remplir la partie tarifs*

- Chambres chez l'habitant occasionnelles (mises à disposition) :**

**Obligations minimales : chambre 9 m<sup>2</sup> minimum pour 2 pers., 3 m<sup>2</sup> par personne de plus, propre et rangée, avec fenêtre, matelas et literie propres et confortables, draps changés à chaque changement de locataire ; sdb propre (max 3 ch se partagent une sdb), WC propres**

	M <sup>2</sup>	Nbre de lits et taille des lits	Rdc ou étage ?
Chambre 1			
Chambre 2			
Chambre 3			
Chambre 4			
Chambre 5			

Nbre de sdb mises à disposition (préciser douche ou baignoire)

Nbre de WC mis à disposition (préciser si dans sdb ou séparés)

Autres pièces accessibles aux locataires

- Chambres d'hôtes :**  
Utiliser la grille du dessus ou indiquer le site internet sur lequel se trouve un descriptif :

- Emplacements tentes – vans – caravanes :**

**Obligations minimales : accès WC à toute heure - point eau froide sur terrain ; accès douche (possibilité de proposer accès à certaines heures) et eau chaude ; abri pour repas en cas de pluie (hangar, barnum, ...) ; 30 emplacements maximum pour 1 ha de terrain, respect d'un couloir de sécurité (accès pompiers)**

Terrain ouvert ou jardin clos :

Nbre de m<sup>2</sup> mis à disposition :

Nbre de personnes pouvant être accueillies (1 WC et 1 douche pour 20 pers. max) :

Nbre de points d'eau sur terrain :

Nbre de WC (préciser si dans maison ou sur terrain) :

Nbre de douches (préciser si dans maison ou sur terrain) :

Type d'abri proposé :

- Camping municipal ou privé :**  
Indiquer ici le site web sur lequel se trouve le descriptif

- Maison/Appartement meublé.e/Chalet/Mobil-home**

**Obligations minimales : le propriétaire quitte la maison et met à disposition sa maison, il peut néanmoins condamner des pièces pour y entreposer des effets (cave, garage, bureau...) fermées à clé. L'habitation doit être fonctionnelle, aménagée et équipée, et aux normes, propre, et rangée, avec sanitaires et eau chaude**

Maison                       Appartement                       Chalet                       Mobil-home

Pièces accessibles aux locataires :

Nbre de chambres, nbre et taille des lits dans chaque chambre, préciser si Rdc ou étage :

Séjour, préciser si couchage d'appoint :

Salle à manger

Cuisine équipée

Nbre de salles de bain/douche, préciser si Rdc ou étage :

Nbre de WC, préciser si Rdc ou étage et si dans sdb ou séparés :

Jardin

véranda

balcon

garage

parking privatif (nbre de places)

Autre information :

- Gîtes**  
Indiquer ici le site web sur lequel se trouve le descriptif

- Hébergement de groupe**  
Indiquer ici le site web sur lequel se trouve le descriptif

- Emplacement camping-car**

Aire de service municipal                       terrain privé

Equipement :

Nbre d'emplacements

Accès prise électrique

Accès eau

fosse de vidange

Terrain clos et sécurisé

- Caravane/tente aménagée/roulotte**

Surface habitable :

Equipement :

Nbre et taille des lits :

Sanitaires :

WC dans habitation

WC dans logement du propriétaire

Sd bain/douche dans habitation

Sd bain/douche dans logement du propriétaire

Cuisine aménagée – équipée :

- Caravane/tente aménagée/roulotte/autre hébergement insolite pro**  
Indiquer ici le site web sur lequel se trouve le descriptif

- Autre type d'hébergement proposé :**

Merci de faire un descriptif détaillé de l'hébergement proposé

**Descriptif environnement et services :**

- A la campagne     à la ville     passage Hep Le Bus (indiquer distance de l'hébergement avec l'arrêt de bus) :  
 Langue(s) parlée(s) :  
 Propriétaire présent pour remise des clés     Propriétaire présent pour assurer surveillance  
 Propriétaire présent     Propriétaire propose de faire navette entre hébergement et festival  
 Accès PMR (sans aménagement spécifique)     Accès PMR (selon normes handicap)  
 Accueil de nuit     Accès indépendant au logement     Accès indépendant aux sanitaires  
 Accès indépendant aux chambres     Accès indépendant aux douches     Accès indépendant aux WCs  
 Propriété fermée     Parking privatif (indiquer nbre d'emplacement)  
 Draps fournis     Serviettes fournies     Proximité commerces     Proximité restaurants  
 Animaux admis     Non-fumeur à l'intérieur de l'hébergement     possibilité garage  
 Barbecue     Cuisine     Cuisine d'été     terrasse     balcon     jardin  
 Abris avec tables et chaises     Babysitting  
 Autres services et/ou prestations proposés :

**Disponibilités et durée de la location :**

Festival Vieilles Charrues (11 - 14 juillet 2024) :

- Jeudi     Vendredi     Samedi     Dimanche     Lundi     autres dates (jours avant et/ou après festival) :  
 Location possible à la nuitée :    Sinon, indiquer la durée minimale souhaitée :

Motocultor Festival (15 – 18 août 2024) :

- Jeudi     Vendredi     Samedi     Dimanche     autres dates (jours avant et/ou après festival) :  
 Location possible à la nuitée :    Sinon, indiquer la durée minimale souhaitée :

**Tarifs :**

- Petit déjeuner (par personne) :

- Chambres chez l'habitant/Chambres d'hôtes :

Chambre 2 pers/nuitée :    Chambre 3 pers/nuitée :    Chambre 4 pers/nuitée :

Autres tarifs chambre :

- Camping (tente – caravane – van) :

Forfait nuitée par personne (Emplacement, douche, électricité) :

Ou    Emplacement tente/nuitée    douche :    électricité :    Autre :

- Camping-car

Forfait nuitée par personne (Emplacement, accès électricité, eau, vidange) :

Ou    Emplacement camping-car/nuitée    personne :    électricité :    Eau :

Vidange

- Maison/Appartement/Gîte/Mobilhome/Chalet...

Nuitée :    4 nuitées :    5 nuitées :    Autre durée :

- Hébergement de groupe :

Forfait nuitée/personne :    Autres tarifs :

- Hébergement insolite :

Forfait nuitée/personne :    Autres tarifs :

**!!!! Publication base de données Hébergement évènementiel :**

- Je souhaite que mon offre soit publiée sur la base de données « Hébergement évènementiel » sur le site de l'Office de Tourisme

- Rubrique Vieilles Charrues     Rubrique Motocultor

- Je préfère que mon offre soit communiquée directement à des entreprises, professionnels (journalistes, techniciens, partenaires commerciaux...) sans être publiée sur la base de données (en sachant que pour la plupart, les hébergements recherchés sont des grandes maisons, des chambres grand confort avec sdb individuelle, des hébergements de groupes, au plus près du site des festival)

# ENGAGEMENT

Mme / M .....

proposant l'hébergement suivant : .....

à l'adresse suivante : .....

s'engage à :

- certifier que **tous les renseignements** donnés dans le questionnaire retourné **sont exacts**
- établir un **contrat de location en bonne et due forme** (contrat type fourni sur demande)
- certifier avoir l'accord écrit du propriétaire lorsque le proposant est locataire et voudrait sous-louer
- respecter les tarifs** annoncés pour 2024
- signaler immédiatement toute réservation définitive**, après réception du contrat signé et des arrhes
- louer uniquement l'hébergement inscrit dans les listings publiés** (c.a.d. ne pas augmenter le nombre de chambres ou emplacements, ne pas louer sous son nom ou annonce l'hébergement chez le voisin, parents ou amis pour rendre service), par conséquent, **ne pas dépasser le nombre de personnes à accueillir indiqué sur le questionnaire**
- respecter le type d'hébergement indiqué** (p.ex. : si vous louez en maison/appartement, ne pas louer ensuite par chambre dans cette maison...)
- veiller à une bonne cohabitation des personnes présentes :**
  - si plusieurs types d'hébergement sur un même lieu sont proposés, respecter le confort de chacun quant à l'accès à la salle de bain, la tranquillité, etc.
  - si en même temps des personnes de la famille ou amis sont accueillies
  - s'il y a des animaux
- accepter la durée du séjour** demandée par les festivaliers, laquelle a été inscrite dans le questionnaire, p.ex. un tarif nuitée est indiqué = les locations par nuitée sont acceptées
- proposer un hébergement qui corresponde aux critères suivants :**
  - **l'hygiène** : les chambres doivent être rangées et propres, les matelas et la literie, les draps, doivent être propres (les draps doivent être changés pour chaque nouvel utilisateur. Les sanitaires doivent être nettoyés régulièrement entre les passages des occupants (concerne les loueurs de chambres et de terrains pour les campeurs)
  - **L'état des pièces louées doit être impeccable** (pas de moisie, pas d'humidité, pas de poussière, pas d'animaux dans les chambres, etc)
  - Les effets personnels doivent être enfermés dans une armoire ou dans une pièce inoccupée (notamment des papiers importants, des affaires de valeurs, etc)
  - En cas de location de la maison ou de l'appartement en entier, **veiller à faire un état des lieux avant**, et faire signer le locataire à l'arrivée.
  - Pour le camping et les emplacements camping-car, le terrain ou le jardin mis à disposition doit être propre, l'herbe tondu, sans débris ou objets dangereux, et plane, avec des poubelles fermées accessibles
- fournir des photos** : 1 par sanitaire, 1 par chambre ou terrain proposés (obligatoire), 1 de l'extérieur (si possible, notamment pour ceux qui louent la maison/appartement)
- accepter des visites de contrôles** éventuelles effectuées par l'Office de Tourisme **afin de vérifier l'exactitude des renseignements donnés**

Si tous les critères sont réunis, l'annonce pourra être publiée sur le site web de l'Office de Tourisme.

**L'Office de Tourisme ne peut pas être tenu pour responsable en cas de :**

- litige entre loueurs et locataires**
- vol, détérioration des biens**
- non paiement par les locataires**
- tout dommage, accident, incident, cluster, ....survenu sur le lieu du séjour**

Pour le loueur :

Fait à ....., le ..... 2024

.....  
(signature)